



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 121756

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation préoccupante de cinq salariés de l'usine Renault du Mans, menacés de licenciement par leur direction pour avoir participé à plusieurs grèves contre un accord de flexibilité du temps de travail. Cet accord, proposé par la direction et vivement contesté par les salariés, est désormais signé mais, au regard des tensions régnant au sein de l'usine entre le personnel et les dirigeants, son application semble fort hypothétique. Il lui demande donc de lui indiquer son opinion concernant ces menaces de licenciements qui apparaissent comme des manoeuvres visant à étouffer le légitime mouvement de contestation des salariés de l'usine.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121756

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3491